

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 46 (1938)
Heft: 6

Artikel: A propos du château de Champvent
Autor: Meylan, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-36114>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Fléchère fut un des plus puissants instruments et l'une des plus hautes figures du réveil religieux du XVIII^{me} siècle en Angleterre. Il se distingua comme prédicateur ; écrivain religieux, ses ouvrages furent publiés en 8 volumes. Apôtre du mouvement méthodiste, il fut en relations étroites avec le réformateur Wesley, comme d'ailleurs le Rév. Perronet ; cela explique les termes affectueux et familiers dont le fils de celui-ci se sert, dans cette lettre, pour parler de Fletcher.

Pendant son retour momentané à Nyon, La Fléchère s'occupa d'évangélisation, prêchant dans le temple, mais aussi dans les maisons, dans les granges et dans les bois. Cette activité irrégulière du ministre d'une Eglise étrangère et par surcroît dissidente n'était pas intégralement du goût des autorités civiles et ecclésiastiques. On fit quelques difficultés à Fletcher et un bailli l'empêcha d'assister jusque sur l'échafaud, comme il le voulait, un malheureux condamné à être roué vif.

Voir : *Vie de La Fléchère*, 1826 (Lausanne, Hignou aîné) ; *Biographie de Fletcher* (par Tyerman, chez Hodoward Stoughton, Londres, 1882) ; *Chrétien évangélique* (Lausanne, 20 mars 1882).

³ Cette passion du jeu était réelle et nous lisons dans une lettre du pasteur Bridel, à Crassier, à J.-G. de La Fléchère, dont il est question plus haut, le passage suivant :

« Prêchez contre la fureur du jeu qui est telle que cet amusement (que je ne blâme pas en lui-même) est devenu aussi nécessaire à quelques personnes que le dormir et le manger et dont elles ne sauraient se passer, ni dans les temps les plus sacrés parmi nous, ni dans les infirmités ou les maladies même. »

L.

A propos du château de Champvent

Dans son dernier fascicule¹, la *Revue historique vaudoise* a reproduit le remarquable article que M. Arthur Piaget avait fait paraître dans le *Musée neuchâtelois*². Notre savant collègue y donne des renseignements inédits et précieux sur les travaux considérables faits à Champ-

¹ *R. H. V.*, t. XLVI (1938), p. 257-273.

² *Musée neuchâtelois*, 1937, p. 217-233.

vent par le comte Louis de Neuchâtel dans la seconde moitié du XIV^{me} siècle. Sa démonstration est irréfutable.

Cependant, quelques mots prêtent à confusion ; il y parle d'une « armée d'ouvriers », au nombre de 1046, soit 500 maçons et chapuis d'une part, et 546 manœuvres d'autre part, qui y auraient travaillé¹ ; plus loin, il porte ce chiffre à 1500.

Or il faut s'entendre. Si l'on examine de près les comptes d'où M. Piaget a tiré ces renseignements et dont il a publié des extraits à la suite de son article du *Musée neuchâtelois*², on constate qu'il s'agit de *journées* de maçons et chapuis, de *journées* de manœuvres. Un exemple suffit à le montrer : « Ha delivré eis payemant deis journees de cinq cent chapuis et maçons, ovrent aut dit chastel... pregnyant chescun par journée dix et huit deniers lous. XXXVII liv. X s. los. »

Or, si l'on fait le calcul, on constate que 37 liv. 10 sols = 9000 deniers, soit 500×18 den., comme si chaque ouvrier n'avait travaillé qu'un seul jour ! Il est clair qu'il s'agit d'un artifice comptable qui nous est bien connu par ailleurs. Il suffit de feuilleter les comptes rendus chaque année par le châtelain de Chillon, aux XIII^{me} et XIV^{me} siècles, pour en trouver de multiples exemples.

Au cours des treize ou quatorze ans sur lesquels porte le compte de Jordan de Daillens, les travaux du château ont nécessité tout d'abord 500 journées de maçons et chapuis et 546 journées de manœuvres, puis 50 de chapuis et 14 de maçons, puis encore 44 de charpentiers³. Enfin, le compte de Perrod Lambert indique, pour la seule année

¹ R. H. V., art. cité, p. 266 s.

² *Musée neuchâtelois*, art. cité, p. 228 ss.

³ *Ibid.*, p. 228, 229, 230, 231, 233.

1365-6, 12 journées de chapuis et 60 de manœuvres. Cela fait en tout 1226 journées, sauf erreur. Nous sommes loin d'une armée de 1500 ouvriers.

Cela restreint l'ampleur des travaux ; cela n'en diminue pas la réalité. Toutes les autres indications des comptes : achat de poutres et de milliers de tavillons, transport de pierre, de sable et de chaux, tout nous prouve une activité intense. On peut donc admettre, avec M. Piaget, que c'est bien alors que le château a pris la forme et l'aspect que nous lui connaissons.

H. MEYLAN.

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie.

Réunion d'été à Yvonand, samedi 27 août 1938.

Le nom d'Yvonand n'évoque rien, semble-t-il, pour celui qui aime le passé. Et pourtant le village et ses environs recèlent des souvenirs de genres divers. Oyez plutôt.

Dix heures. L'unique rue est tout étonnée de voir des groupes de messieurs et de dames se diriger sans hâte vers l'église. La nef, fleurie, traversée de grands rayons de soleil, se remplit peu à peu. Beaucoup de personnes de la contrée ; les enfants de la classe primaire supérieure sont tous là, bien sages.

M. Burmeister, président, salue M. Pilloud, qui représente le préfet du district d'Yverdon, MM. Dutoit, syndic,